

Point colza - La culture perturbée entre autre par le climat (Norm./ IDF Ouest)



Jean Lieven (Normandie, Ile- de- France Ouest)

Le 5 mai 2017

Des à- coups climatiques qui perturbent la culture



Après une montaison boostée par les pluies de début mars et un temps poussant, le colza a débuté tôt sa floraison - fin mars/ début avril- puis a subi une météo sèche et froide en avril. Lors de la dernière décade d'avril, le mercure a chuté (quelques gelées notamment dans l'Eure et Ile- de- France). Des accidents de coulures de fleurs et des gels de siliques sont rapportés (photo). Les stades majoritairement sont G3 et G4.

- 1 *Gel de fleur en position apicale*
- 2 *Gel de silique (jaune et croissance bloquée, pédoncule long)*
- 3 *Avortement de bouton (pédoncule court)*

Si globalement dans la région la situation semble plutôt satisfaisante, des craintes de potentiel altéré reposent toutefois dans des secteurs peu arrosés entre le 15 mars et le 25 avril au sud de l'axe Senlis (95) – Falaise (14). Les sols superficiels, parcelles à enracinement défaillant et/ ou colzas à faible biomasse en sortie hiver sont autant de facteurs limitants importants cette année. Les problèmes nutritionnels affectant l'appareil reproducteur de la culture ont été parfois exacerbés par des attaques préalables de méligèthes et/ ou charançons de la tige non maîtrisées en mars. Certaines parcelles déflorissent très rapidement, alors qu'elles semblent avoir mis en place un nombre faible de siliques. Les situations où des forts dysfonctionnements physiologiques ont été repérés au début floraison (note du avril 2017) peinent aujourd'hui à se rétablir.

Un point sur les maladies et les fongicides : intervention ? ré- intervention ?

Le sclerotinia reste la maladie la plus à craindre dans la région. Il est principalement nuisible sur les tiges principales (les pétales s'y collent généralement plus facilement, à l'aisselle des feuilles). Cette année, avec les conditions sèches en avril, les parcelles protégées à G1 (entre le 15 et 25 avril souvent) ne devraient pas connaître de déconvenues vis- à- vis de ce pathogène. Un relai spécifique contre sclerotinia 10-15 jours après le T1 ne semble a priori pas rentable dans les conditions de l'année.

Dans les parcelles où la floraison « patine » depuis mi- avril, les fleurs sont peu nombreuses, la tige principale est porteuse de peu ou pas siliques. Deux cas de figure se présentent à ce jour :

1. **La parcelle a déjà été protégée, généralement entre le 15 et le 25 avril** : dans ce cas, pas besoin de ré- intervenir, sauf si, cas exceptionnel et rare jusqu'à présent, un risque d'autres maladies est identifié (alternaria, cylindrosporiose).
2. **La parcelle n'a pas reçu de fongicide** :
 - Si le colza est vigoureux, capable de réémettre une nouvelle vague de fleurs pour compenser les

manques, alors une protection doit s'envisager très prochainement avec des solutions économiques : 1/2 dose de Prosaro, 1/2 dose Filan SC, 1/2 dose Propulse ou Tébuconazole 1 l/ ha ou Sunorg Pro 0,8 l/ ha.

- Si le colza est sévèrement handicapé (ravageurs, enracinement, floraison écourtée), une impasse en fongicide anti sclerotinia peut s'envisager.

Pour les maladies de fin de cycle de type alternaria (risque historique sur littoral haut et bas normand), le risque est a priori faible à ce jour. La question de couvrir la fin de cycle avec un 2ème fongicide se pose, notamment au regard du rapport coût / bénéfice. L'observation à la parcelle d'une montée de symptôme reste le meilleur indicateur de décision.

Larves de méligèthes parfois très présentes dans les parcelles en manque de fleurs



Des larves de méligèthes ont été observées dans les fleurs de colza depuis une semaine. Les larves se développent dans les étamines en dévorant le pollen. Dans les parcelles avec peu de fleurs, le cycle des méligèthes peut être contrarié par un manque de pollen disponible pour achever leur développement. Les larves ne s'attaquent pas au pistil des fleurs. Hors cas rarissime, les jeunes siliques évoluent normalement. Toute intervention insecticide est donc à proscrire.

La larve de méligèthe (photo) est de couleur blanche à l'exception de la tête et des pattes qui ont une teinte noirâtre.